

Racine conseille My Bacchus, spécialiste de l'optimisation du processus de vinification, pour sa levée de fonds de 2 millions d'euros.

Pionnier de la viticulture 4.0, My Bacchus confirme son essor avec une levée de 2 millions d'euros. Forte de ses récents succès technologiques et de ses références de belles maisons viticoles en France, la société a pour ambition d'accélérer son développement sur le territoire français et à l'international.

Fondée en 2018, My Bacchus conçoit, produit et commercialise des solutions numériques pour garantir le meilleur suivi des vins. Son dirigeant, Alexandre Ermenault, a développé une offre BtoB : le Chai connecté. A destination des domaines viticoles, cet outil numérique permet de suivre en temps réel les étapes de vinifications. Chai connecté assure un suivi et une traçabilité du vin, de la vendange jusqu'à la mise en bouteille, via un logiciel de pilotage accessible sur ordinateur, tablette et smartphone.

My Bacchus a officialisé les produits à destination des domaines viticoles sous la marque Onafis fin 2020.

Pour cette levée de fonds, My Bacchus était accompagnée par le cabinet Racine Nantes sur les aspects juridiques, par Dominique TUFFÉRY-KERHERVÉ, avocate associée, Yohan JABBOUR-GÉDÉON, avocat conseil et Amélia PENVEN, avocate collaboratrice.

Les investisseurs étaient conseillés par le cabinet M2FA (Romain Franzetti, Romane Levy). La levée de fond a été souscrite par Demeter, Atlantique Vendée Innovation, Holnest, Sodero Gestion et Bamboo.

Les sociétés GreenFlex (Camille Poutrin), IP Trust (Emmanuel Huygue), Odyce Nexia (Guy Castinel) et Selescope (Stéphane Beder) sont respectivement intervenues dans le cadre des dues diligences Impact, Propriété Intellectuelle, financière et Ressources Humaines.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 240 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

A Nantes, le cabinet regroupe 9 associés et une trentaine de collaborateurs et accompagne ses clients tant en conseil qu'en contentieux dans tous les domaines du droit des affaires auprès d'une clientèle composée de groupes nationaux et internationaux ainsi que de PME.

RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.